

QUESTION PROBLEMATISÉE

Consigne

Corrigez la copie rédigée par cet élève d'une classe de Terminale sur le sujet suivant : « Comment de Gaulle restaure-t-il la puissance internationale de la France entre 1958 et 1969 ? »

À l'aide de votre stylo rouge, vous ferez apparaître des annotations claires, dans la marge et dans le texte, mettant en évidence les éléments réussis mais aussi les erreurs et les oublis (en termes de mise en page, d'orthographe, d'exactitude des informations et de méthode).

Vous complèterez la première grille d'évaluation.

Grille d'évaluation à compléter par l'élève après sa correction

	<i>Maîtrise insuffisante</i>	<i>Maîtrise fragile</i>	<i>Maîtrise satisfaisante</i>	<i>Très bonne maîtrise</i>
LA FORME				
- Introduction qui définit le sujet - Introduction qui annonce la problématique et le plan - Parties qui se distinguent les unes des autres - Parties organisées en argument/explications/illustration - Présence éventuelle d'un schéma - Conclusion qui résume et répond à la problématique - Conclusion qui ouvre sur un autre sujet - Copie propre et soignée - Bonne maîtrise de la langue				
LE FOND				
- Définition pertinente du sujet - Plan pertinent - Mobilisation pertinente de connaissances (réutilisation du cours) - Absence de hors-sujet - Présence d'exemples concrets et détaillés - Réponse pertinente à la problématique				

Note	Appréciation
/20	

Grille d'évaluation à compléter par le professeur après sa correction

	<i>Maîtrise insuffisante</i>	<i>Maîtrise fragile</i>	<i>Maîtrise satisfaisante</i>	<i>Très bonne maîtrise</i>
DANS SA CORRECTION, L'ÉLÈVE A-T-IL REPÉRÉ...				
- les points forts/problèmes de mise en page (alinéas, sauts de ligne) - les points forts/problèmes en termes d'orthographe, de syntaxe... - les points forts/problèmes sur le contenu (dates, personnages, définitions) - les points forts/problèmes de méthode dans l'introduction (quatre étapes) - les points forts/problèmes relatifs à l'organisation du plan - les points forts/problèmes de méthode dans les paragraphes (A/E/I) - les points forts/problèmes de méthode en conclusion (trois étapes) - les problèmes de hors-sujet (en termes chronologiques ou thématiques)				
LES REMARQUES NOTÉES SUR LA COPIE				
- les remarques sont précises et détaillées - les remarques sont écrites dans une langue bien maîtrisée - les remarques mettent aussi en évidence les points forts de la copie				
L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE D'ÉVALUATION				
- elle est suffisamment précise (elle n'oublie aucun élément de correction) - elle met clairement en évidence les points forts de la copie - elle met clairement en évidence les fragilités de la copie				

Note	Appréciation
/20	

Devoir d'histoire

Question problématisée : Comment de Gaulle restaure-t-il la puissance internationale de la France entre 1958 et 1969 ?

De Gaulle revient au pouvoir en 1958 alors que la puissance de la France est fragilisée par la guerre d'Algérie. Lorsqu'il quitte le pouvoir en 1969, la puissance de la France est restaurée. La puissance désigne l'influence d'un pays dans plusieurs domaines. Comment de Gaulle restaure-t-il la puissance internationale de la France entre 1958 et 1969 ? Nous étudierons comment de Gaulle s'éloigne vis-à-vis des États-Unis puis comment il se rapproche des pays européens et des pays du tiers monde.

De 1958 à 1969, l'action diplomatique gaullienne consiste à prendre ses distances vis-à-vis de Washington.

Bien que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord depuis 1947, la France cherche à pouvoir assurer elle-même sa protection. En 1945, de Gaulle, quand il est Président du Gouvernement provisoire, crée le Commissariat à l'énergie atomique afin de mettre au point une bombe atomique française. C'est chose faite 15 ans après, lorsque le premier essai nucléaire concluant a lieu en Polynésie française. La France est chronologiquement le quatrième pays à être doter de l'arme nucléaire après les États-Unis en 1945, l'URSS en 1949 et le

Royaume-Uni en 1957.

L'arme atomique complète le dispositif de puissance accordé à la France en 1945 : elle obtient aussi un siège permanent au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies, lui permettant de disposer d'un droit de veto sur les décisions qui y sont prises. C'est aussi le cas pour les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni et la Chine, c'est-à-dire les cinq pays vainqueurs de la seconde guerre mondiale.

Sans rompre totalement avec les États-Unis, de Gaulle s'en démarque au cours des années 1960 : il ne souhaite pas dépendre de leur politique étrangère, bien que la France demeure toujours au sein du bloc américain. En 1966, la France quitte le Commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. De plus, il se rend dans des États communistes (voyage en URSS en 1966) et il reconnaît la Chine communiste en 1964, entraînant la colère de Johnson.

Entre 1958 et 1969, de Gaulle se rapproche de certains États européens en tenant à distance d'autres États européens.

La France continue à jouer un rôle moteur au sein de la Communauté économique européenne, dans la droite ligne de la politique européenne engagée sous la 4^{ème} République. L'objectif est double pour de Gaulle : disposer d'une organisation permettant de faire contrepoids aux États-Unis et maintenir la France au rang de puissance européenne incontournable aux côtés de l'Allemagne de l'Ouest, au sein de ce qu'on appelle désormais le « couple franco-allemand ». En 1963, le chancelier ouest-allemand Adenauer signe avec de Gaulle le traité de l'Élysée, scellant l'amitié franco-allemande. Le couple franco-allemand est dès lors le moteur de la construction européenne.

Pour autant, de Gaulle cherche à limiter l'influence des États-Unis au sein de la Communauté économique européenne. Le général de Gaulle est persuadé que la très grande proximité du Royaume-Uni avec les États-Unis constitue une tentative d'ingérence américaine dans les affaires du Vieux continent. En 1965 et 1966, de Gaulle boycotte toutes les réunions européennes au cours desquelles l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE doit être décidée. À cette époque, les décisions sont prises à l'unanimité par les six pays membres. La « politique de la chaise vide » menée par la France empêche donc l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE jusqu'en 1973.

Au cours de ses deux mandats à l'Élysée, De Gaulle se rapproche aussi de nombreux pays du tiers monde, et pas uniquement d'anciennes colonies françaises.

Les anciennes colonies françaises restent cependant la priorité de la politique étrangère gaullienne : il cherche à garder des liens étroits avec les anciennes colonies d'Afrique dans le cadre de ce qu'on appelle la Françafrique. Par cette politique, de Gaulle cherche à protéger les intérêts français dans les anciennes colonies : les intérêts pétroliers d'Elf (l'ancêtre de Total énergies), les intérêts politiques du pouvoir à soutenir tel ou tel homme au pouvoir (Omar Bongo qui prend le pouvoir au Congo en 1967). Bref, de Gaulle essaie de faire en sorte qu'aucune autre puissance étrangère ne se positionne dans les anciennes colonies françaises et fasse de l'ombre à la France.

De plus, le général de Gaulle souhaite devenir un « leader » du tiers monde pour contrebalancer l'influence des États-Unis et de l'URSS dans ces pays. Il prend aussi parfois position contre la politique extérieure des États-Unis à plusieurs reprises. En

voyage à Phnom Penh, la capitale du Cambodge en 1966, pendant la guerre du Vietnam, de Gaulle dénonce l'intervention militaire américaine dans la région. En voyage au Canada en 1967, de Gaulle termine son discours à Montréal par « Vive le Québec libre ! ». Cette phrase irrite la communauté anglophone du Canada et donc les États-Unis voisins. Elle crée donc une crise diplomatique avec le Canada et les États-Unis, l'année après le départ de la France du commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Entre 1958 et 1969, pendant les deux mandats de Charles de Gaulle à l'Élysée, la politique étrangère de la France se décline en trois axes : prendre ses distances vis-à-vis des États-Unis tout en restant dans le bloc américain de la Guerre froide ; poursuivre la construction européenne en maintenant le Royaume-Uni à l'écart et se rapprocher des pays du tiers monde afin de contrebalancer l'influence états-unienne et soviétique. La France gaullienne joue donc sur tous les tableaux de la politique étrangère afin de s'affirmer en tant que grande puissance européenne et mondiale, ce que de Gaulle a réussi. Lorsqu'il démissionne en 1969, Pompidou lui succède en tant que Président de la République : sa politique étrangère est-elle en continuité avec celle du général ?

